

Concertation fédéralo-bruxelloise pour le Musée royal de l'armée

Bruxelles Ministre concerné à divers égards par le dossier, Didier Reynders a tenu à rassurer le PS.

Il n'est pas fréquent qu'un même ministre soit à la fois en charge de la Défense, qu'il s'occupe de Bruxelles au fédéral à travers Beliris et qu'il ait aussi la tutelle des institutions culturelles fédérales. Bref, qu'il soit à plus d'un titre concerné par le Musée royal de l'armée. Cette convergence de missions échoit depuis peu à Didier Reynders (MR) et l'occasion était belle pour l'opposition fédérale de le tester sur la coopération de rigueur avec la Région bruxelloise. Julie Fernandez Fernandez (PS) a donc interpellé le ministre à la Chambre. La députée a rappelé au ministre qu'il y a un an, la Région bruxelloise s'était inquiétée du manque d'inventaire précis des collections du Musée royal de l'armée et du déplacement de certaines pièces considérées comme patrimoniales

précieuses en dehors du territoire bruxellois. "La Région s'est largement interrogée concernant l'avenir de la scénographie historique du MRA" a lancé d'emblée la députée qui a rappelé que ses prédécesseurs "ne semblaient pas vouloir répondre aux demandes de concertation de la Région". Elle a demandé au ministre "où en était l'état de l'inventaire des pièces précieuses du MRA. Y aura-t-il une concertation avec la Région sur ce dossier?" Didier Reynders a répondu qu'"à propos de l'avenir du MRA, il existait un inventaire à jour de toutes les pièces de collection mais le récolement - Ndlr : la vérification de toutes les pièces sur inventaire - est toujours en cours. Tenant compte du fait que chaque pièce de collection doit être examinée par le personnel scientifique du War Heritage Institute et que la collection compte actuellement 129 007 pièces, ce récolement prendra encore plusieurs années pour faire correspondre ce qui figure sur les docu-

ments d'inventaire avec la réalité."

Une réunion constructive

Didier Reynders a ajouté que le cabinet de son prédécesseur Steven Vandeput (N-VA) avait eu, fin 2017, une réunion constructive avec le cabinet Vervoort au sujet de la scénographie historique du MRA, tous s'accordant sur l'intérêt d'en faire un musée de pointe à vocation internationale.

"Il a été convenu, a ajouté le ministre, que la direction des Monuments et Sites de la Région bruxelloise et le WHI fixeront une réunion au Musée afin d'examiner ensemble les salles historiques et techniques. Mon cabinet est et reste totalement disponible pour travailler de manière constructive dans ce dossier et a demandé au directeur général ad interim du WHI de fixer à bref délai un rendez-vous avec le directeur du service de la Région bruxelloise."

Christian Laporte



Didier Reynders
Ministre de la Défense



Province du Brabant wallon
Commune de 1320 - BEAUVECHAIN

RÉF. C.A./-1.778.511/ 2019/S94.

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal porte à votre connaissance qu'une demande d'établissement éventuel, d'une zone de protection autour de l'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse (classée comme monument par arrêté du régent le 5 décembre 1946) et portée au patrimoine exceptionnel de la Wallonie le 5 septembre 2002, est soumise à enquête publique, en vertu du Code Wallon du Patrimoine et du Code du Développement Territorial.

Le terrain concerné est situé à 1320 Beauvechain, section de Tourinnes-la-Grosse, Place Saint-Martin, partie de la rue de la Bruyère Saint-Martin, partie de la rue Delahaye et l'escalier se situant entre la rue de Beauvechain et la rue de la Bruyère Saint-Martin, cadastré 5ème Division, Section E, numéros 305B, 307/E, 309/B, 310/B, 312/C2, 312/G, 312/H, 312/K, 323F, 325/B, 326/D, 327/C, 328/A, 329/C, 331/D, 332/D, 333/C, 334/C, 334/D, 365N, 365/M, 365/P, 367/E, 367/K, 368/D, 369/F et 371/A.

Le projet consiste en l'établissement éventuel, d'une zone de protection autour de l'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles 198 et 199 du Code du Patrimoine wallon.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à la maison communale, Service du Cadre de Vie, Place Communale, n° 3 à 1320 Beauvechain, les jours ouvrables :

- le lundi et le vendredi, entre 9 heures et 12 heures;
- le mercredi, entre 9 heures et 12 heures et entre 13 heures et 16 heures 30;
- le lundi 4 février 2019, entre 17 heures et 20 heures.

Le Service Cadre de Vie travaille à bureaux fermés le mardi et le jeudi.

L'enquête publique est ouverte le 21 janvier 2019 et clôturée le 4 février 2019.

Une séance publique d'information se tiendra le mardi 22 janvier 2019, entre 20 heures et 21 heures, dans la salle du Vert Galant, Place Communale, n° 5.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Communale, n° 3 à 1320 Beauvechain;
- par télécopie au numéro 010/86.83.01;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beauvechain.be;
- remises au bureau du Service du Cadre de Vie, Place Communale, n° 3 à Beauvechain.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées lors de la séance de clôture de l'enquête publique, qui aura lieu le lundi 4 février 2019, de 17 heures à 20h, en la maison communale, Place Communale 3 à 1320 Beauvechain.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mesdames Carine MORSAIN, Alexandra CHAIDRON, Service du Cadre de Vie, Agent administratif «Urbanisme et Logement», ☎ : 010/86.83.12 - 010/86.83.14, Monsieur Mathieu BERTRAND, Service Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté, ☎ : 010/86.83.04, ☎ : 010/86.83.01 ✉ : urbanisme@beauvechain.be

A Beauvechain, le 16 janvier 2019.

La Directrice générale ff,
(S): Delphine VANDER BORGHT

La Bourgmestre,
(S): Carole GHOT

Des tarifs qui se justifient à l'évidence

Certains se sont inquiétés, notamment dans les colonnes de *La Libre* à propos de la politique tarifaire du Musée royal de l'armée dans le cadre de la réorganisation de la gestion des structures qui composent le War Heritage Institute.

Également interpellé à ce sujet par Julie Fernandez Fernandez (PS), Didier Reynders a confirmé que "de très grandes disparités sont apparues entre les politiques tarifaires pratiquées sur les différents sites du WHI. En conséquence, l'Institut a travaillé à la mise sur pied d'une politique tarifaire cohérente entre ces sites. Une étude a été menée et a notamment constaté que les tarifs d'entrée du Musée royal de l'armée et d'histoire militaire n'étaient pas proportionnels à l'offre de qualité qu'il propose et étaient très inférieurs à la moyenne des prix des institutions muséales similaires. Ceci est d'autant plus à relever que l'objectif de cette augmentation tarifaire est de créer des moyens supplémentaires pour encore améliorer l'offre, de procéder à des rafraîchissements dans certaines salles qui en ont besoin et de renforcer la politique de communication de cette institution vers le public".

Le ministre a ajouté que "la fréquentation du Musée royal de l'armée et d'histoire militaire n'est pas en berne. S'il y a eu une diminution exceptionnelle de la fréquentation à la suite des attentats de 2016, la fréquentation était à la hausse en 2017 avec 113 274 visiteurs [...] En 2018, le musée a accueilli 115 812 visiteurs, soit une augmentation de 2 538 visiteurs par rapport à 2017".

C.Le